

L'expérience d'Accès-Cible, un organisme communautaire d'insertion de jeunes ex-psychiatisés

Claude Chabonneau

Volume 8, Number 1, Spring 1995

Les régions

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301310ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301310ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chabonneau, C. (1995). L'expérience d'Accès-Cible, un organisme communautaire d'insertion de jeunes ex-psychiatisés. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1), 149-159. <https://doi.org/10.7202/301310ar>

Article abstract

Ce texte est tiré du rapport annuel de juin 1994 du directeur d'Accès-Cible, un organisme communautaire oeuvrant de manière novatrice dans le champ de l'insertion au travail de jeunes ex-psychiatisés. La revue NPS est heureuse de publier ce texte qui présente avec franchise et générosité et de manière très concrète, les défis immenses relevés au quotidien, depuis maintenant huit ans, par un organisme qui fait le pari que des jeunes avec des problèmes de santé mentale peuvent, grâce à un soutien communautaire et à une formation appropriés, s'insérer sur le marché du travail.



L'expérience d'Accès-Cible, un organisme communautaire d'insertion de jeunes ex-psychiatrisés

*Claude CHARBONNEAU
Directeur
Accès-Cible*

Ce texte est tiré du rapport annuel de juin 1994 du directeur d'Accès-Cible, un organisme communautaire œuvrant de manière novatrice dans le champ de l'insertion au travail de jeunes ex-psychiatrisés. La revue NPS est heureuse de publier ce texte qui présente avec franchise et générosité et de manière très concrète, les défis immenses relevés au quotidien, depuis maintenant huit ans, par un organisme qui fait le pari que des jeunes avec des problèmes de santé mentale peuvent, grâce à un soutien communautaire et à une formation appropriés, s'insérer sur le marché du travail.

Les citoyens et l'État font leur deuil de la providence. Le taux de chômage endémique qui se situe à plus de 25 % dans la région de Montréal, en tenant compte des sans-emploi aptes au travail, peu importe leur inscription aux programmes de sécurité sociale, illustre la gravité de la situation.

L'intervention de l'État sur le plan économique est, à tout le moins, peu performante. Nous laisserons à d'autres cette analyse. Sur celui du développement des ressources humaines, qui nous concerne de plus près, l'intervention est lourde et laborieuse, plus centrée à adapter les sans-emploi aux besoins de ses structures que d'adapter ses structures aux besoins des sans-emploi.

La vaste réforme des programmes de sécurité sociale et, en particulier des programmes visant les ressources humaines entreprise par le ministre Axworthy sera la bienvenue, à condition qu'elle s'arrime aux besoins du quart de la population active faisant face à l'exclusion.

Les constats sur lesquels s'appuiera cette réforme sont justes. La population canadienne a évolué en 20 ans. Les familles consacrent de plus en plus d'heures au travail sans pour autant avoir augmenté leur revenu. Les emplois sont plus précaires et plus souvent à temps partiel. La pauvreté augmente, entre autres, chez les jeunes qui sont de plus en plus exclus du travail. Les 16-25 ans, les handicapés et les personnes vivant des difficultés d'adaptation psychosociale sont de moins en moins intégrés à l'activité économique. Les coûts des programmes d'assurance chômage et de l'aide sociale sont toujours plus élevés et l'efficacité de leurs interventions, entre autre, sur le plan de la formation professionnelle, sont à tout le moins à réviser.

Ces constats sont autant d'éléments utiles dans l'élaboration d'un diagnostic. Mais celui que posera le gouvernement fédéral et, surtout, le remède qu'il prescrira à son « patient » peut, par analogie à la psychiatrie, soit chroniciser et maintenir la crise de ses programmes, s'attarder à atténuer les symptômes les plus souffrants et en engourdir les effets pyramidaux secondaires, ou encore, aider les personnes par une intervention dans laquelle ils sont acteurs et décideurs, où ils peuvent se redonner du pouvoir sur la crise et où ils peuvent s'autonomiser dans l'action et dans le processus de leur réadaptation.

Gestionnaires et dispensateurs d'un service de développement de l'employabilité du gouvernement fédéral, nous nous retrouvons un peu dans le rôle de la personne souffrante qui consulte pour la première fois son psychiatre. C'est normal alors qu'une certaine angoisse nous tenaille, car nous nous méfions des chocs électriques.

Nous devons dans cette situation, forts de notre expérience, éviter de donner un mandat en blanc, éviter de s'en remettre au pouvoir du « soignant » et proposer des formes d'aide qui tiennent compte de nos besoins. Nous devons soumettre un plan d'intervention dans lequel nous sommes associés, et où un acteur tient le rôle principal, soit la personne concernée.

Plus près de nous, dans le domaine de la réinsertion socio-économique des personnes vivant des problèmes de santé mentale, nous pouvons relever des manifestations de cette crise des programmes.

LES BESOINS DE L'APPAREIL

Un programme visant à aider la réinsertion des chômeurs à grandes difficultés en finançant une partie de leur salaire durant une dizaine de mois, en échange d'un engagement de la part de l'employeur sur le plan de la formation professionnelle, a vu son budget réduit année après année. Pourtant, l'expérience nous permet d'affirmer que c'est un programme très efficace pour ce qui est de la rétention en emploi.

Curieusement, ce budget a été restreint non pas parce que l'État manquait de fonds, non pas parce qu'il n'atteignait pas ses objectifs, mais plutôt parce qu'il n'était pas utilisé. Ce programme utilisé à 30 % de son budget à Montréal, certaines années, a été géré par des fonctionnaires (peut-être en manque de pouvoir) qui ont resserré les critères d'accès à un point tel que certains de nos participants, inactifs depuis des années, vivant des problèmes évidents de réinsertion, conséquemment à leurs problèmes émotifs, en étaient exclus. Il était fréquent qu'un agent, après avoir fait « sa propre évaluation », décidait que notre participant n'était pas si mal en point et qu'il pouvait s'en sortir par ses propres moyens.

Ce 30 % d'utilisation démontre éloquentement la secondarisation des besoins des personnes au profit de la « saine » gestion de l'appareil.

Alors que depuis au moins une décennie, pour une rare fois, l'État, le patronat, le mouvement syndical et le milieu de l'éducation sont unanimes à dire que la formation de la main-d'œuvre doit être à l'avant-plan des interventions pour combattre le chômage et le travail précaire, nous apprenions autour du 31 mars dernier, que la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre retournait une dizaine de millions au fonds consolidé de la province. Cette nouvelle nous a éclairé...

En cours d'année, nous avons vécu une expérience inusitée avec des représentants de la SQDM. Ces gestionnaires de service de développement de la main-d'œuvre ont refusé d'agréer un de nos programmes de formation en bureautique, parce que non conforme à leurs nouveaux plans. Cette formation a été antérieurement structurée et élaborée grâce à leurs services, sanctionnée et reconnue par eux en 1991-1992 et 1992-1993, mais refusée en 1993-1994, parce que leurs plans et leurs projets avaient changé.

En cours d'année, ils ont aussi décidé de mettre en doute la réalité. La majorité de nos participants à ces formations se réintègrent et se maintiennent en emploi. Selon eux, et selon leur nouveau plan, ils ne le devraient pas. Ils doutent aussi de la possibilité que des personnes vivant des problèmes de santé mentale puissent avoir accès au travail et s'y maintenir. Selon leur nouveau plan, ils ne sont pas assez performants.

Ce n'est pas le manque de ressources financières ou l'inefficacité du programme qui pose problème, mais la priorité donnée à l'appareil au détriment des besoins des personnes. Ces millions unanimement accordés à la formation professionnelle et non utilisés serviront peut-être l'an prochain à refinancer l'usine d'Hyundai, ou à bâtir un nouveau Colisée à Québec, ou peut-être encore, à aider au démarrage d'un nouveau projet de Casino, mais aucun de nos participants n'apparaîtra sur la liste des gagnants.

Comme dernier exemple de cette crise des programmes d'employabilité, nous nous attarderons au dernier-né des programmes de création d'emploi : les Corporations intermédiaires de travail.

Accordant cette reconnaissance à certains groupes communautaires, le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu offre à ces organismes du financement provenant du programme PAIE, presque à l'infini, à la condition que l'organisme en question fasse preuve d'assez d'imagination et d'innovation pour mettre sur pied une activité économiquement rentable qui couvrira les frais de son infrastructure d'encadrement. Idéalement, l'organisme devra former, superviser et faire du placement s'il le désire, à ses frais, à même ses activités économiquement rentables.

La majorité des PME qui voient le jour au Québec, même avec l'aide de l'État, ne survivent pas à leur troisième année. Les organismes communautaires qui ne naissent pas avec « la bosse des affaires » peuvent-ils faire mieux que les entrepreneurs qui investissent toutes leurs énergies et leur avoir dans une entreprise où un marché a été identifié et où une marge de profit potentiel a été évaluée ?

Les programmes PAIE se terminant après 26 ou 38 semaines suivant le champ d'activité de la Corporation intermédiaire de travail, qu'advient-il ensuite des participants ? Les gestionnaires du programme, ayant comme objectif premier de « sortir » des personnes de l'aide sociale et peut-être secondairement de leur donner une chance d'être en emploi, savent très bien que sans encadrement, sans soutien et sans formation, ces personnes seront à la fin de leur emploi subventionné, prestataires de l'assurance chômage, mais toujours incapables de se maintenir sur le

marché du travail. L'appareil, encore là, réagissant à ses problèmes à court terme pense résoudre ceux-ci en « pelletant dans la cour du voisin (fédéral) » tout en engourdissant les symptômes de la crise de croissance des demandeurs d'aide de dernier recours.

L'appareil cible souvent en priorité ses propres « crises existentielles », ses propres problèmes de gestion et de production de services. Les besoins des sans-emploi s'ajoutent parfois comme un fardeau supplémentaire aux activités visant à rationaliser, analyser, restructurer, remanier, modifier et changer de chaises. Mais toute cette dépense d'énergie sert à qui ?

L'IDENTIFICATION DES BESOINS

À Accès-Cible, nous parvenons à réaliser notre mandat, à développer et à rendre possible la réussite de nos participants et cela, avec des moyens modestes sur le plan du développement de l'employabilité.

Au cours de 1993-1994, la majorité des participants s'étant impliqués dans une de nos formations ont atteint leur objectif de se réintégrer. Nos principes, nos méthodes et notre intervention sont simples, ils s'appuient sur les besoins des personnes. Notre structure, nos services et nos intervenants étant bien organisés, les remises en question d'intervention, les réajustements d'activités et d'encadrement sont simples, ce qui permet de s'adapter rapidement à la réalité de nos participants et à l'évolution de leurs besoins.

Pour être en mesure d'agir efficacement dans le domaine du développement de l'employabilité des jeunes adultes vivant des problèmes de santé mentale, nous devons bien comprendre leur réalité et les enjeux reliés à nos interventions.

Les participants admis à nos programmes sont émotivement prêts et motivés à investir leurs énergies dans un risque. Il s'agit, soit de s'implanter dans le marché du travail et de poursuivre un processus de réinsertion, soit de faire un bond en arrière, parfois hélas ! plus convaincant, mais toujours plus douloureux, car il consolide l'exclusion.

Les jeunes adultes admis à nos programmes, malgré leur disponibilité émotive et leur nouvelle volonté, ont perdu l'estime de soi, la confiance en eux et la confiance aux autres, les habiletés sociales et les aptitudes fonctionnelles, garantissant un certain « confort » et une certaine réussite en emploi.

Ces jeunes adultes se perçoivent comme un fardeau social, 90 % sont bénéficiaires de l'aide sociale. Ils se perçoivent comme un fardeau pour leurs proches et leur famille, ils n'ont plus de réseau familial et affectif. Ils se perçoivent comme un fardeau aussi pour eux-mêmes. Presque tous nos participants ont connu des idéations suicidaires à un moment ou l'autre de leur évolution d'exclus et le passage de l'idée à l'acte a malheureusement été franchi par certains de nos ex-participants, convaincus de leurs échecs répétés à risquer leur réinsertion.

Les jeunes adultes misant sur Accès-Cible ont été profondément écorchés par le rejet, la misère et la carence affective. Ils ont de plus été écorchés par l'absence de modèle accessible et sain, d'homme et de femme, par le manque d'encadrement à la fois sécurisant et stimulant à l'effort et au défi.

Ces jeunes adultes, par rapport au marché du travail, transportent leurs visions d'eux-mêmes et leurs écorchures. Ils y absorbent et y réinterprètent les pressions et les conflits potentiels, imperceptibles parfois, à partir de ce qu'ils connaissent. Leur extraordinaire sensibilité identifie les tensions comme du rejet, de l'exclusion, de la destruction.

Ils absorbent ces pressions sans pouvoir y réagir. Ils absorbent, sans combattre, sans prendre de recul, sans remettre en question, sans communiquer, sans se défouler, sans se libérer. Victimes des tensions qu'ils absorbent dans une mesure proportionnelle à leur perception négative d'eux-mêmes, il leur devient impossible de retrouver la paix émotive ; à ce moment, la dépression ou la crise s'impose pour refaire l'équilibre.

Ces jeunes adultes, lorsqu'ils sont actifs, font du saute-mouton de « jobs » en « jobines », fuyant la pression et les conflits relationnels, évitant de revivre les échecs et les écorchures qu'ils ont vécus dans leur expérience relationnelle familiale et sociale. Ainsi à chaque bond en avant, les références d'échecs se consolident.

L'INTERVENTION

Sans porter ici à l'attention l'ensemble des contenus détaillés de nos programmes d'intervention qui sont mis en valeur dans notre littérature promotionnelle, il est important de mettre en évidence quelques pièces maîtresses qui guident notre façon de développer l'employabilité de jeunes adultes vivant des problèmes de santé mentale.

Notre première intervention à Accès-Cible est de dépsychiatriser, c'est-à-dire de nous éloigner des rapports médecin-patient, psychiatre-

malade, hôpital-soigné, service-consommateur, d'aidant et de passif. Notre première intervention est donc de responsabiliser le participant admis, non pas de son passé de psychiatrisé, mais de son avenir de travailleur. Et pour ce faire, depuis 1988, nous mettons à sa disposition des outils de plus en plus perfectionnés qu'il peut utiliser pour bâtir ce projet d'avenir.

Notre attention doit être centrée sur l'amélioration de l'estime et de la confiance en soi. Notre intervention sera donc de passer à la loupe le potentiel, les qualités, les acquisitions, les habiletés et les forces que le participant possède. L'expérimentation et l'immersion en milieu de travail, en stage, auront pour effet d'actualiser et de donner forme et saveur à l'exercice théorique de remise en valeur. La confrontation à la réalité du marché du travail permettra aussi l'apprentissage de la gestion des pressions, des conflits, des contraintes et la confrontation à des défis mesurables qui rapportent des succès et accroissent la confiance.

C'est alors sur ce fragile terrain, nouvellement acquis, qu'il faut labourer et semer. Il s'agit de défaire, ou à tout le moins de semer le doute face à des réflexes de repli et de coupure de la communication. Il faut remettre en question les déplacements de rejets et d'échecs déjà vécus qui s'amalgament aux relations avec les collègues de travail, aux relations avec les figures d'encadrement et d'autorité et avec les autres participants. Il faut mettre du plomb dans l'aile des scénarios de film d'horreur et de peur de l'inconnu et du changement. Il ne faut jamais perdre de vue que dans ce processus de questionnement fondamental, l'insécurité et le contact avec les souvenirs émotifs douloureux sont partie prenante du cheminement.

Alors, le département de psychiatrie et les problèmes de santé mentale sont des éléments connus qui peuvent apparaître au moment de se décider à risquer, comme des aimants sécurisants et confortables.

La marche vers l'autonomie et l'accumulation des réussites peut faire peur, car l'identité de psychiatrisé qui s'est, au fil des années, incrustée dans l'ensemble du quotidien, s'estompe petit à petit et laisse un vide anxigène qui demande une certaine conviction en ses moyens et en son devenir, qu'une nouvelle confiance en soi encore fragile ne peut affronter qu'avec difficulté.

Le participant doit redéfinir et renégocier ses rapports avec les autres, avec ses amis quand il en a, avec sa famille quand elle est présente, mais toujours avec ses intervenants qui parfois, l'ont référé à nos services. Alors souvent, les amis solidarisent, la famille encourage et récompense les victoires et parfois les intervenants aident et stimulent mais, trop souvent encore, pris dans leur rapport d'expert-psychiatrisé, minent le

peu de confiance fraîchement acquise, en identifiant le nouvel enthousiasme de leur « aidé » comme une rémission temporaire précédant la prochaine crise et le retour à sa véritable identité de psychiatrisé.

Les plus combatifs et les moins atteints par l'institution, les mieux entourés par les amis, la famille et les intervenants, continueront de se rebâtir en assimilant des compétences professionnelles, des habiletés relationnelles et des aptitudes qui graduellement, les amèneront à voir le marché du travail comme une réalité accessible, à leur portée.

DES RÉSULTATS

Parmi nos critères d'admission, nous tenons compte du besoin de support à la réinsertion et des limites de nos moyens d'intervention. Nous rejoignons donc des jeunes adultes qui ne peuvent par leurs propres moyens ou par les moyens disponibles dans leur environnement, accéder au marché du travail et qui peuvent, à partir de l'ampleur de leur besoin de formation et d'amélioration de l'employabilité, trouver chez nous des outils et une intervention offrant des chances véritables de succès.

Tenant compte de la disponibilité et du cheminement émotif plutôt que du diagnostic, nous admettons des participants qui ont terminé le 3^e secondaire, d'autres détenant un baccalauréat, des participants absents du marché du travail depuis un an, d'autres depuis dix ans, des participants possédant des habiletés et aptitudes au travail, et d'autres pas. Ils seront admis dans un de nos programmes où l'encadrement, la formation professionnelle et la durée répondront, avec un certain pronostic de succès, à leurs besoins et à leurs carences en termes d'employabilité.

Les candidats référés à d'autres services ou à d'autres lieux d'intervention le sont parce que leur disponibilité et leur fragilité émotive les empêchent d'affronter la pression d'un groupe de formation, ou encore parce que leur besoin d'encadrement et de formation est tellement important que nos programmes actuels ne peuvent leur promettre des chances de succès.

Parmi les candidats admis et ayant mené à terme leur implication dans un de nos programmes de formation, près de 60 % de nos ex-participants se maintiennent en emploi.

Ces résultats peuvent apparaître raisonnables pour certains, irréalistes pour ceux impliqués dans des programmes de réinsertion institutionnels où 10 à 15 % des participants réintègrent le marché du travail, et

faibles pour d'autres qui rejoignent des clientèles moins défavorisées sur le plan de l'emploi.

Pour nous, ces résultats sont, dans le contexte actuel, « ce qu'on peut faire ».

Pour parler de chiffres, nos programmes, qui coûtent au ministère du Développement des ressources humaines du Canada dans l'ensemble environ 12 000 \$ par participant, sont plus que rentables quand on additionne l'ensemble des coûts de santé et de programmes sociaux qu'a utilisé un adulte ayant vécu des problèmes sérieux de santé mentale. En 1991, des données recueillies à partir de notre clientèle et à partir des coûts des services de santé et de la sécurité du revenu nous indiquaient qu'un adulte psychiatrisé de 30 ans ayant connu un parcours courant dans le réseau de santé (hospitalisations, centre de jour, hébergement supervisé, suivi médical, social, etc.) et n'ayant qu'occasionnellement travaillé, étant donc bénéficiaire de la sécurité du revenu pour la majorité des années où il aurait pu, s'il en avait eu la capacité être économiquement actif, coûtait environ 250 000 \$, sans compter les coûts de programmes.

Le financement accordé par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada en soutenant notre intervention est rentable puisqu'il fait évoluer de jeunes adultes de l'état d'assistés à celui de travailleurs actifs, producteurs et consommateurs.

Ce « ce qu'on peut faire » pour la réinsertion, nous rappelle aussi ce que nous ne réussissons pas à faire : nous nous sentons directement concernés par les 40 % de participants qui ne réussissent pas. Notre intervention et nos programmes identifiés par certains comme l'outil privilégié de la dernière chance ont pour effet aussi de confirmer l'exclusion. Cette réalité dérange, notre équipe vit avec. Mais pour des intervenants engagés et qui misent toutes leurs énergies sur le potentiel des participants, l'échec, la réhospitalisation, le retour à l'exclusion, le suicide, etc. sont autant de constats et d'irritants qui portent ombrage aux succès et minent les enthousiasmes. L'équipe se doit d'être un peu au-dessus de chacun de ses membres, l'entité, le lieu, l'outil, l'« intervenant », que ses membres confrontent et à qui ils peuvent laisser aller la confiance, chez qui ils peuvent collectiviser les erreurs et les défaites, se solidariser de leurs succès, en appréciant ensemble, les transformations fondamentales que réussissent à vivre la majorité de nos participants.

Lorsque nous comptabilisons, depuis notre premier groupe de formation en 1989, le maintien en emploi à long terme de nos ex-participants, nous arrivons dans l'ensemble à une moyenne d'environ 60 %. Les participants de nos derniers groupes 10, 11 et bureautique 03 se placent

un peu mieux que nos groupes de 1992-1993. Est-ce l'effet du hasard de la sélection des participants ? Est-ce que la récession perd du terrain au bénéfice de la reprise économique ? Est-ce que notre intervention a été plus efficace et mieux collée à la réalité de nos participants ? Comme nous ne pouvons pour l'instant vérifier ces hypothèses, nous retiendrons la troisième comme étant la plus probante, c'est bon pour « l'estime d'équipe ».

Plus sérieusement, nous remarquons un phénomène qui ne s'était pas véritablement manifesté depuis 1990-1991. Plusieurs de nos participants obtiennent un emploi avant la fin des programmes, au cours de l'étape de la recherche active d'emploi. Nos résultats de placement et de maintien à l'emploi devraient, nous le souhaitons pour eux, augmenter au cours des prochains mois.

Au cours de 1994-1995, nous comptons rejoindre 50 participants dont 13 en formation professionnelle en bureautique. Certains blocs de formation, entre autres ceux de la recherche de stage et de la recherche d'emploi, seront réorganisés pour augmenter leur efficacité en renforçant l'autonomie et la confiance des participants. L'équipe d'intervention sera réorganisée aussi, en tenant compte des modifications apportées à ces blocs de formation, pour mieux répartir les charges de travail tout en améliorant la cohésion des équipes de conseillers au groupe général et au groupe en formation professionnelle en bureautique.

Enfin, en cours d'année, notre analyse complétée, nous arrêterons notre choix sur un projet de développement visant à augmenter la formation de nos participants et à augmenter le nombre de ceux qui atteindront leur objectif de réintégrer le marché du travail.

Accès-Sport, notre organisme filiale, en collaboration avec un autre organisme communautaire intervenant dans le même domaine, est en train de développer un projet qui servira à la fois à la formation et au placement des participants de nos programmes et aussi, au financement d'autres projets de formation qui seront éventuellement mis sur pied. Le prochain rapport annuel du directeur traitera donc de ces réalisations.

POUR CONCLURE

La *Politique de la santé et du bien-être* du gouvernement du Québec (1992 : 170) affirme que :

Les problèmes de santé et les difficultés d'adaptation et d'intégration sociales d'une partie de la population coûtent très cher à la société sur le plan financier mais surtout sur le plan humain. Ces problèmes entraînent une dépendance

sociale et l'ensemble de la collectivité doit assumer les coûts des mesures de compensation et des services qui deviennent alors nécessaires. De plus, les clientèles qui cumulent de nombreux problèmes sociaux et problèmes de santé sont souvent les mêmes que celles pour qui les autres secteurs de l'activité gouvernementale développent une multitude de mesures et de services. Une plus grande mise en commun des efforts et des objectifs destinés à ces groupes vulnérables aurait certainement un impact beaucoup plus considérable.

Une publication de l'Association mondiale pour la réadaptation psycho-sociale mettait en valeur, au cours de l'année, une étude américaine qui concluait qu'environ 80 % des jeunes adultes vivant des problèmes de santé mentale et étant aptes au travail étaient sans emploi.

Il est souhaitable que le ministre Axworthy, au fédéral, et que le prochain gouvernement à Québec proposent une « thérapie » à nos programmes de développement des ressources humaines.

Les programmes et les appareils d'État doivent sortir de leur crise d'institutionnalisation de la réalité. Les ministères de la Santé et des Services sociaux, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, du Travail et du Développement des ressources humaines devront peut-être subir quelques séances de sismothérapies pour fracturer les inhibitions de pouvoir qui les empêchent de collaborer entre eux.

Les besoins des sans-emploi vivant des problèmes de santé mentale ne sont pas fractionnés par ministère et par programme. Ils se retrouvent seuls, isolés et sans confiance, devant un appareil qui se braque face à leurs difficultés et qui exige d'eux une combativité et une habileté à argumenter à toute épreuve, alors que souvent, ils ont perdu toute défense.

Est-ce que nous souhaitons que l'appareil consomme du « démunis » et réponde aux plus performants, aux plus « adaptés », et à ceux qui semblent coûter le moins cher à court terme ? Est-ce que nous souhaitons comme société québécoise ou canadienne, qu'un quota, puis un embargo soit imposé sur l'emploi, comme on en impose un aux travailleurs de la mer devenus demandeurs d'aide de dernier recours ?

Il serait peut-être temps de commencer à préparer quelques réponses à ces questions que la réforme des programmes de sécurité sociale nous posera au cours des mois et des années à venir.

L'année 1994-1995 marquera une modification en profondeur des programmes sociaux, alors soyons vigilants à l'égard des besoins des sans-emploi et des plus démunis parmi eux. Pour nous, 1994-1995 sera l'année nécessaire du développement qui créera de nouvelles avenues aux jeunes adultes qui ont le droit d'avoir accès à l'équilibre émotif, à la réinsertion sociale et économique.